

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 85 (1959)
Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing. ; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing. ; Cl. Grosgruin, arch. ; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch. ; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing. ; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing. ; A. Gardel, ing.
M. Renaud, ing. ; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel ; R. Neeser, ing. ; P. Waltenspühl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 26.—	Etranger. . . Fr. 30.—
Sociétaires	» 22.—	» . . . 27.—
Pris du numéro	» 1.60	
Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,		
N° II 57 75, Lausanne.		
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne		

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 275.—
1/2 »	» 140.—
1/4 »	» 70.—
1/8 »	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Questions de droit et d'urbanisme, par Jean-François Béguin, licencié en droit.
Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.
Les Congrès. — Nécrologie. — Bibliographie.
Documentation générale. — Informations diverses.
Supplément : « Bulletin S.I.A. » N° 21.

QUESTIONS DE DROIT ET URBANISME

par JEAN-FRANÇOIS BÉGUIN, licencié en droit

L'accroissement de la population, la multiplicité et l'ampleur des tâches que se donne la société nécessitent une planification poussée. L'emprise de l'homme sur la terre qu'il habite s'accroît et s'affirme de jour en jour au rythme qu'ont imposé, en soixante ans à peine, ses autos, ses avions, ses machines, ses moyens d'investigation et d'information. Au moment où les problèmes essentiels se posent à l'échelle de la planète, l'homme dresse l'inventaire de ses richesses et songe déjà à la conquête de mondes nouveaux. Sous peine de périr, étouffé, victime de son propre développement — qui lui échappe déjà — l'homme doit affronter la quatrième dimension : le temps ; prévoir son extension afin de l'ordonner. Les dangers nouveaux : la tension nerveuse due au rythme impitoyable de la vie actuelle, l'air vicié, le bruit, le manque d'espace et la tristesse des villes asphyxiées pour ne citer que ceux-là, nous convainquent tous les jours de l'impérieuse nécessité de cette tâche.

L'urbanisme, cet humanisme du vingtième siècle, s'y attache ; mais il a besoin, pour s'affirmer et pour

triompher, de la collaboration de tous. Et d'abord du concours d'une autorité puissante et prévoyante, seule à même d'assurer l'unité et la continuité de l'effort que suppose la réalisation d'un plan.

Les systèmes juridiques d'Europe occidentale, procédant du droit privé romain, sont ceux d'une société individualiste dont la propriété privée est l'un des piliers. S'il est bien connu que le droit suit les faits, la distance semble, ici, très grande ; les systèmes étant mal préparés à assimiler une évolution profonde si rapide. Un long effort d'adaptation est nécessaire. Provoqués en grande partie par les impératifs de la reconstruction, certains progrès ont été pourtant réalisés.

Avant d'examiner la situation telle qu'elle se présente en Suisse, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur deux législations différentes, appliquées, précisément, à la reconstruction.

Le système anglais

Le système anglais se caractérise par une importante intervention de l'Etat, l'expropriation — dans les villes